

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Mélange  
Nom commercial du produit : Colle RIGIDUR NATURE LINE

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Colle pour mise en œuvre de la chape sèche Rigidur®

#### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PLACOPLATRE  
34 avenue Franklin Roosevelt  
92282 Suresnes Cedex  
T (33) 1.46.25.46.25  
F (33) 1.41.38.08.08  
Email : [placoinfo@saint-gobain.com](mailto:placoinfo@saint-gobain.com)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme consultatif officiel / Société	Adresse	Num. d'appel d'urgence
FRANCE	ORFILA	<a href="http://www.centres-antipoison.net">http://www.centres-antipoison.net</a>	+33 1 45 42 59 59

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le Règlement (CE) N°1272/2008

Ce mélange n'est pas réglementé.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

##### Mentions obligatoires d'étiquetage

Informations additionnelles sur les dangers :  
EUH 208 contient : 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, un mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 247-500-7] et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one [EC nr. 220-239-6]. Peut produire une réaction allergique.  
EUH 210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

##### Conseils de prudence

Aucun.

### 2.3. Autres dangers

**PBT (Persistant Bioaccumulable Toxique)** : non applicable

**vPvB (Very Persistant very Bioaccumulable)**: non applicable

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Mélange à base de polyvinyl acétate.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Après inhalation : Retirer le sujet de la zone contaminée et le placer dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin si nécessaire.

Après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau savonneuse

Après contact oculaire : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant 10 min  
Consulter un ophtalmologiste si nécessaire.

Après ingestion : Ne jamais tenter de faire vomir  
Rincer la bouche avec de l'eau  
Consulter un médecin.

# Fiche de Données de Sécurité

## COLLE RIGIDUR NATURE LINE

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée / information disponible

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun soin médical immédiat, ni traitement particulier n'est indiqué à ce jour. Suivre les conseils donnés à la Section 4.1

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction. Lutter contre les incendies importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produit de décomposition : Dans certaines conditions, des traces d'autres gaz toxiques ne peuvent pas être exclues, par exemple: Monoxyde de carbone (CO).

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome pour pénétrer dans les locaux enfumés.  
Porter un vêtement de protection totale.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Le produit peut former une surface glissante en cas de mélange avec de l'eau.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau. Éviter le rejet du produit dans les égouts ou le milieu naturel.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le produit déversé avec du matériel absorbant (sable, diatomite, sciure, liants universel) et le mettre dans un récipient approprié.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour des informations plus détaillées sur des contrôles d'exposition / la protection individuelle ou les mesures d'élimination, veuillez consulter les Sections 7,8 et 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Ne nécessite pas de mesures techniques spécifiques ou particulières  
Ne pas détériorer l'emballage

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Protéger du gel  
Conservé en position verticale, dans l'emballage d'origine fermé

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se référer à la notice technique pour les conditions d'emploi.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Non concerné

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un masque respiratoire approprié : masque avec filtre type FFP3 (conforme à la norme EN149 :2001)

Protection de la peau : Porter des vêtements de protection à manches longues

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité (conforme à la norme EN 166)

Protection des mains : Porter des gains de protection type nitrile imperméables doublés intérieurement de coton (conforme à la norme EN 374, EN388 :4101. Perméation > 480 minutes selon EN 374-3 : 2003). Pour une durée de 15 minutes, porter des gants en nitrile.

Hygiène industrielle : En toute circonstance, ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail

Contrôle de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique :  
Forme : liquide  
Couleur : bleu  
Odeur : caractéristique  
pH (à 20°C) : Environ 3  
Point de congélation (°C) : non déterminé

# Fiche de Données de Sécurité

## COLLE RIGIDUR NATURE LINE

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006

Point d'ébullition (°C)	:	non déterminé
Pression de vapeur [20°C]	:	non déterminé
Densité de vapeur relative (air=1)	:	non déterminé
Taux d'évaporation	:	non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	:	non applicable
Limites d'explosivité	:	non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	:	entièrement miscible
Log P (octanol/eau) à 20°C	:	non déterminé
Viscosité, dynamique à 20°C	:	10500 mPas
Caractères d'explosivité	:	non applicable
Propriétés comburantes	:	non applicable
Température d'auto inflammation [°C]	:	non déterminé
Point de décomposition [°C]	:	non déterminé

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse à notre connaissance

### 10.4. Conditions à éviter

Minimiser l'exposition à l'air et à l'humidité pour éviter une perte de qualité du produit

### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition connu

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Le produit n'a pas été testé. Les déclarations ci-dessous ont été dérivées des propriétés des composants individuels.

Toxicité aiguë:

Effet irritant primaire:

sur la peau: pas d'effet irritant

des yeux: pas d'effet irritant

Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu

Informations toxicologiques complémentaires:

Le produit n'est pas soumis à la classification selon la méthode de calcul des directives générales de classification de l'UE pour les préparations telles que publiées dans la dernière version. Lorsqu'il est utilisé et manipulé conformément aux spécifications, le produit n'a aucun effet négatif selon notre expérience ni sur les informations dont nous disposons.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non applicable

### 12.6. Autres effets néfastes

Ne pas permettre le produit non dilué pénétrer dans la nappe phréatique ou les eaux usées.

Les données écotoxiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les informations fournies reposent sur la connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits similaires.

# Fiche de Données de Sécurité

## COLLE RIGIDUR NATURE LINE

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Élimination des déchets du produit	: Les restes non utilisés du produit doivent être considérés comme des déchets dangereux. Ils doivent être incinérés dans une installation agréée. Code déchets : 08 04 10 (déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09)
Destruction des récipients vides	: Éliminer par incinération ou récupérer l'emballage pour recyclage après élimination des résidus du produit.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

Information générale : le produit n'est pas soumis aux prescriptions de transport : par route RID/ADR – Par voie maritime OMI/IMDG – par voie aérienne OAC/IATA.

#### 14.1. Numéro ONU

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

#### 14.3. Classes de danger pour le transport

Classement ADR/RID

OMI/IMDG

OAC/IATA

#### 14.4. Groupe d'emballage

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière autre que les dispositions réglementaires en relation avec le code UN

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Le produit a été testé conformément au décret n° 20 11-321 du 23 mars 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.

L'étiquetage est A+, c'est-à-dire que les émissions de COV sont inférieures à 1000 µg/m<sup>3</sup>. (rapport D-120515-04938 par le laboratoire Bureau Veritas).



#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée / information disponible.

### SECTION 16: Autres informations

**Origine des données** : La fiche de données de sécurité a été réalisée sur la base des informations fournies par les fournisseurs de matières premières.

**Conseils relatifs à la formation** : prévoir une instruction du personnel concernant les risques, les précautions à observer et les mesures à prendre en cas d'accident. L'utilisateur prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

#### Décharge de responsabilité

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les indications données ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et expériences relatives au produit concerné à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus si ce produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.